



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-454

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 avril 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2024-454

Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2019-341 concernant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Martine afin de délimiter les milieux déstructurés en zone agricole

Ce règlement est entré en vigueur le 16 mai 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 21 mai 2024

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe

